

PLANCHES DE RÉFÉRENCES

COMMUNE DE MORANNES (49)

RÉFECTION DU FRANCHISSEMENT DU RUISSEAU DE L'ECORCE



Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Morannes (49)

Programme :

Sécurisation du site et remplacement d'un ouvrage de franchissement de cours d'eau

Etendue de la mission :

Etude d'incidences sur l'eau et les milieux aquatiques et maîtrise d'œuvre

Partenaires :

Réalisation des travaux : 2020 - 2021

Importance de l'opération :

Linéaire total aménagé : 22,6 ml

Linéaire total canalisé : 12,60 ml

Coût des travaux : 60 000 € HT

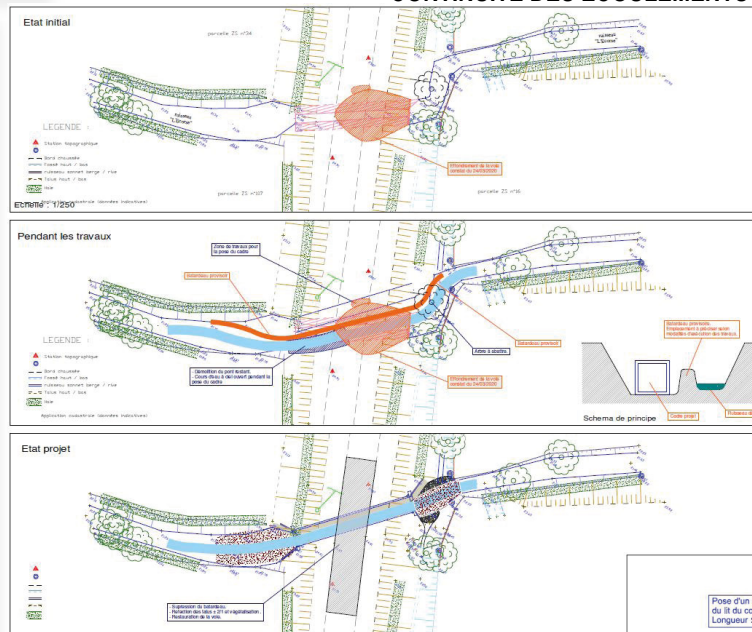
Principes aménagement :

- Dimensionnement de l'ouvrage pour des crues de retour centennales
- Création d'un passage à petite faune (loutre)
- Restauration des berges et du lit naturel du cours d'eau en amont et en aval

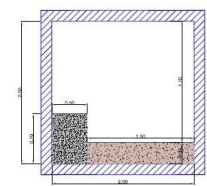
Objectifs et Enjeux :

- Sécurisation du pont de franchissement du ruisseau l'Écorce au lieu-dit la Croix Bouvet
- Remplacement d'un dalot vétuste.
- Continuité de l'écoulement pendant les travaux.
- Aménagement d'un passage à petite faune

CONTINUITÉ DES ÉCOULEMENTS



Exemple de passage petite faune



COUPE DE PRINCIPE

Cadre avec récréation de lit du cours d'eau et aménagement d'une passe à petite faune.



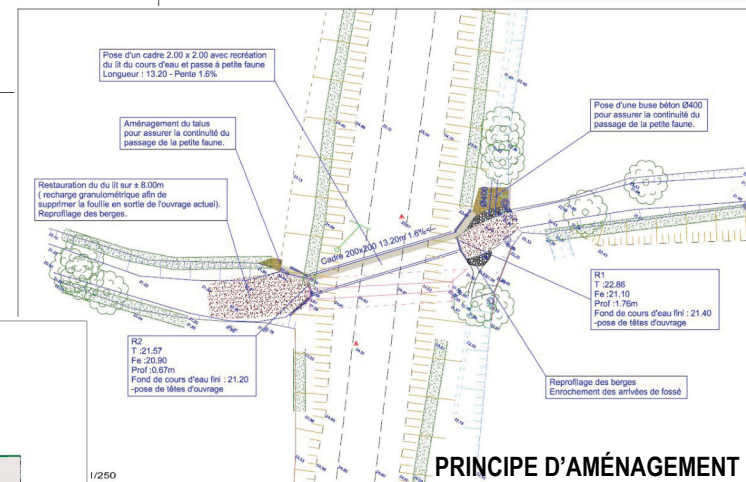
ETAT INITIAL

L'ouvrage est vétuste, il nécessite une sécurisation et un remplacement.



ETAT FINAL

L'ouvrage est sûr, et intègre un passage petite faune d'une largeur de 50 cm



PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT

PROJET PLAN D'ENSEMBLE

